



<https://www.citsmr.org>



[info@citsmr.org](mailto:info@citsmr.org)

## Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu tenue le 8 octobre 2024

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par un ou des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

On pourra trouver la version officielle du procès-verbal de l'assemblée du mois précédent du conseil municipal ainsi que les enregistrements vidéo à l'adresse internet suivante :

<http://smsr.quebec/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/>

Les séances du conseil municipal sont désormais diffusées en direct. Les enregistrements des séances sont accessibles sur la même page que les procès-verbaux. Le lien pour regarder en direct la diffusion des assemblées du conseil est le suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/85851173672?pwd=NnVzWWNlVFFlNnEyTGdhdkV4b1pwQT09>

Les procès-verbaux des comités consultatifs municipaux (CCU, CCE, CCL) se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 314 514.29 \$.
- 2 Rapports des activités des élu.e.s depuis la dernière assemblée du conseil :
  - 2.1 Le conseiller **John Bradley** était absent lors de la réunion du 8 octobre.
  - 2.2 Le conseiller **Yvon Forget**
    - 2.2.1 a siégé à la réunion du CCU
    - 2.2.2 a assisté à la rencontre publique informelle organisée par la Municipalité au sujet du futur développement immobilier le 1er octobre dernier
    - 2.2.3 a participé au congrès annuel de la FQM à Québec.
  - 2.3 Le conseiller **Ghislain Henri**

- 2.3.1** Annonce qu'enfin la plantation d'arbres fournis dans le cadre du Legs Desjardins a été effectuée le dimanche 22 septembre dernier au parc Ladouceur et qu'en conséquence le projet a été mené à bon terme. Il souligne que malheureusement peu de citoyens étaient présents à l'activité en dépit des invitations répétées transmises par l'infolettre municipale.
- 2.3.2** Annonce qu'on vient d'amorcer les études et travaux préparatoires à l'implantation d'une borne municipale de recharge pour véhicules électriques.

## **2.4 Le conseiller Réal Déry**

- 2.4.1** Rappelle l'importance pour les propriétaires de compléter le formulaire d'auto inspection des domiciles. Sur 877 formulaires envoyés, 510 ont été retournés à la Municipalité, soit 60% du lot. Le contenu de cette déclaration est vraiment important pour permettre au SSI de disposer des informations essentielles (présence de bonbonnes de gaz, animaux de compagnie, etc.) en cas d'intervention d'urgence dans un domicile.
- 2.4.2** Rappelle que le 16 octobre vers 19h un appel téléphonique automatisé sera fait chez tous les citoyens de la Municipalité afin de vérifier l'efficacité du système.
- 2.4.3** Fait état de sa participation à l'assemblée générale annuelle des 1100 municipalités membres de la FQM. Environ 2200 personnes étaient présentes et ont pu recevoir des informations précieuses sur les questions municipales du jour.

## **2.5 La conseillère Marie-Claude Racine**

- 2.5.1** Se déclare très satisfaite de la Fête des familles et de la participation au spectacle de Rock and Roll.
- 2.5.2** Annonce que dans le cadre des activités d'Halloween des activités sont prévues le 20 octobre à la bibliothèque municipale pour les jeunes de 0 à 6 ans et que le soir du 31 octobre, dès la noirceur un parcours hanté sera offert aux citoyens.
- 2.5.3** Fait la promotion du spectacle des Fils du Diable le 1er novembre à la salle municipale. Le coût d'admission est de 10\$ pour les Saint-Marcois et de 15\$ pour les « étrangers ».

## **2.6 Le conseiller Maurice Rolland**

- 2.6.1** Rappelle le travail effectué pour la sélection des arbres plantés lors de la réalisation du Legs Desjardins.
- 2.6.2** Mentionne que le quai municipal a été « baptisé » Quai-Jacques-Hébert le 21 septembre en mémoire du Saint-Marcois d'exception que Jacques Hébert a été durant de nombreuses années.<sup>1</sup>
- 2.6.3** A participé à la soirée informelle publique d'information sur le projet de développement immobilier le 1er octobre.

## **2.7 Le Maire Alain Lavallée**

- 2.7.1** A participé à l'assemblée générale annuelle de la FQM à Québec à la fin de septembre lors de laquelle ont été dévoilées les orientations gouvernementales sur l'aménagement du territoire (OGAT) selon lesquelles les municipalités disposent de deux ans pour adapter leur réglementation. Les énergies vertes ont occupé une place de choix et les municipalités devront s'adapter aux conséquences des changements climatiques.

---

<sup>1</sup> On trouvera en fichier attaché une publication de la Société d'histoire Cournoyer consacrée à Jacques Hébert.

**2.7.2** Remercie les citoyens qui ont participé à l'assemblée informelle d'information sur le futur développement immobilier, le 1er octobre dernier.

### **3 Les conseillers**

- 3.1** Adoptent le budget 2025 de l'AIBR sans en préciser le contenu mais en mentionnant que la quote-part de notre municipalité sera en hausse d'environ 1,5 % par rapport à celle de 2024 qui était de 289 240 \$.
- 3.2** Adoptent une résolution demandant au Centre de services scolaires de revoir le projet d'aménagement d'un débarcadère pour les élèves sur la rue de L'Église afin d'assurer leur sécurité.
- 3.3** Acceptent la démission de deux pompiers, Madame Myriam Coulombe et Monsieur Dany Pelchat. Le SSI dispose d'une liste d'attente dans laquelle ils choisiront des remplaçants.
- 3.4** Autorisent les promoteurs du futur développement immobilier à procéder aux travaux d'entrée d'eau potable et de sortie des systèmes d'eaux usées et pluviales sans faire de raccordement aux systèmes municipaux après en avoir obtenu l'autorisation du MELCCFP. Il est convenu qu'une fois ces travaux effectués et les ententes en ce sens, les installations deviendront la propriété de la Municipalité .
- 3.5** À la suite de l'ouragan Debby qui a causé des dommages importants à un ponceau de la rue Val d'Or, afin de disposer des fonds nécessaires à sa réparation, autorisent le transfert à ce poste des sommes prévues au budget 2024 pour la réfection de la caserne Camille-Dubé (100 000 \$) et des réparations sur la montée Verchères (66 000 \$).

### **4 QUESTIONS CITOYENNES**

- 4.1** Le membre de l'Association des Saint-Marcois responsable de l'organisation de la Guignolée annuelle des années antérieures annonce que cette année la traditionnelle collecte saint-marcoise de denrées aura lieu le dimanche 8 décembre prochain.
- 4.2** Sur un ton humoristique un citoyen fait remarquer aux membres du conseil que le fait pour la Municipalité d'acheter de l'eau embouteillée pour le bureau municipal (voir l'item #9 de la liste des comptes du mois de septembre jointe au présent compte-rendu) pourrait laisser croire que l'eau fournie aux citoyens par l'AIBR n'est pas de bonne qualité...
- 4.3** Aux questions de deux citoyens à propos de prochaines rencontres informelles d'information sur le futur développement immobilier, le Maire répond qu'au début de l'année 2025 une autre rencontre, moins informelle celle-là, aura lieu au cours de laquelle on présentera aux citoyens le Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) du projet.

Pièces jointes à cet envoi :

Le numéro du Cournoyen dédié à M. Jacques Hébert

La liste des comptes du mois de septembre

Le compte-rendu citoyen de l'assemblée du conseil municipal du 8 octobre 2024

## Liste des sigles utilisés :

<b>ADMQ :</b>	Association des directeurs municipaux du Québec
<b>AIBR :</b>	Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
<b>ARTM :</b>	Autorité régionale de transport métropolitain
<b>CABVR :</b>	Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu
<b>CCE :</b>	Comité consultatif en environnement (comité municipal)
<b>CCL :</b>	Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
<b>CCU :</b>	Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
<b>CLD :</b>	Centre local de développement (organisme régional)
<b>COMBEQ :</b>	Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
<b>COVABAR :</b>	Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
<b>CRE :</b>	Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
<b>FARR :</b>	Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
<b>FQM :</b>	Fédération québécoise des municipalités
<b>GES :</b>	Gaz à effet de serre
<b>GIEC :</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>MADA :</b>	Municipalité amie des aînés
<b>MAMH :</b>	Ministère des Affaires municipales et de l'habitation
<b>MDJ :</b>	Maison des jeunes « La Traversée »
<b>MELCCFP</b>	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
<b>MRCVR :</b>	Municipalité régionale de comté de la Vallée du Richelieu
<b>MTQ :</b>	Ministère du transport du Québec
<b>OBNL (ou OSBL) :</b>	Organismes à but non lucratif
<b>PMAD :</b>	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
<b>PRIMADA :</b>	Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés
<b>SEMECS :</b>	Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (Usine de biométhanisation des résidus organiques)
<b>SHMSR :</b>	Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu
<b>SQ :</b>	Sûreté du Québec
<b>SSI :</b>	Service de sécurité et incendies (organisme municipal)
<b>PIIA :</b>	Plan d'intégration et d'implantation architecturale
<b>TECQ :</b>	Taxe sur l'essence et contribution du Québec